

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19633 - 76ÈME ANNÉE

INSEE : « Surreprésentation de l'emploi dans l'administration publique »

Une étude de l'INSEE publiée hier souligne que « les quatre zones de l'île ont pour spécificité une surreprésentation de l'emploi dans l'administration publique,

l'enseignement, la santé et l'action sociale. A contrario, l'industrie et plus largement l'économie productive est moins représentée qu'en moyenne nationale ». Ce n'est pas étonnant : compte-tenu du taux de chômage hors norme de La Réunion, la fonction publique occupe une part plus importante de la population active. Or, les emplois de ces administrations publiques se concentrent particulièrement dans une région : le Nord.

Ceci traduit un sous-développement économique et un déséquilibre de l'aménagement du territoire concentrant l'administration et les directions à Saint-Denis. C'est un héritage de la période où Saint-Denis devait être la vitrine d'une France rayonnant dans l'Afrique australe. C'est pourquoi le pouvoir parisien a fait déplacer l'aéroport de la plaine de la pointe des Galets pour l'implanter à la place de fertiles terres à cannes de Gillot, et doté la capitale d'équipements importants. La Région Réunion continue cette politique, avec le chantier de la route en mer qui concerne en particulier Saint-Denis.

Poids des transferts publics

Depuis le déplacement de la capitale de Saint-Paul à Saint-Denis,

l'aménagement du territoire de La Réunion s'est poursuivi dans le prolongement de cette décision prise par un gouverneur de Bourbon. Il aboutit à la situation actuelle : le port de commerce et la zone capitale-aéroport sont reliés par une route de 12 kilomètres construite au pied d'une falaise en bord de mer impossible à sécuriser totalement. La dépendance de toute l'activité d'un pays à la bonne circulation sur un axe aussi vulnérable traduit véritablement une déconnexion entre le monde économique réel et des décisions stratégiques prises à La Réunion.

Un des enseignements de la crise COVID a été le développement du télétravail et de la recherche de solutions de proximité pour des achats habituellement effectués dans la grande distribution. Malgré le contexte d'aggravation de la crise sanitaire, la décision de retour rapide à la normale pour l'économie a freiné une dynamique. Cela n'a sans doute pas permis à la population de s'imprégner d'un autre mode de production et de consommation, puisque les grandes surfaces sont ouvertes.

La Réunion, Eldorado pour la grande distribution

Or, dans la plupart des cas, ces grandes surfaces sont des filiales de groupes extérieurs. Les bénéfices de ces commerces doivent beaucoup à l'argent des transferts publics, qui sous forme de salaire

ou de prestation sociale, est dépensé en partie dans ces centres commerciaux. Ainsi, de l'argent public transféré par la France à La Réunion est recyclé en bénéfices privés pour des entreprises dominées par des capitaux français. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que le Nord de La Réunion abrite d'ores et déjà une impressionnante concentration d'hypermarchés, série en cours. C'est en effet dans le Nord que se concentrent les emplois publics, et donc les clients les plus solvables de La Réunion, avec un pouvoir d'achat supérieur à celui des fonctionnaires de France. Pas étonnant dans ces conditions que La Réunion soit un véritable Eldorado pour les groupes de la grande distribution, surtout si notre île peut servir de marche pied pour se déployer dans l'Afrique australe. C'est ce que rappelle le rachat de Vindemia par le Groupe Bernard Hayot, ce qui permet à ce dernier d'être d'emblée un des premiers acteurs de ce secteur à Madagascar via Score, Jumbo Score et Supermaki.

Voilà pourquoi le néocolonialisme est indissociable de l'économie de comptoir. Et au 21^e siècle, La Réunion reste toujours sous ce régime d'économie de comptoir, en témoigne la faiblesse de ses échanges commerciaux avec ses plus proches voisins, au détriment de l'Europe, distante de plus de 10.000 kilomètres, mais qui fournit plus de 70 % des importations.

M.M.

Billet philosophique**« Un message plein d'espoir »**

Dominique Rivière, président de la LDH La Réunion, lors d'un rassemblement contre le racisme à Champ-Fleuri à Saint-Denis le 30 novembre 2013.

Une très bonne nouvelle ! "Le Quotidien de La Réunion" a publié dimanche dernier 12 contributions très intéressantes de penseurs et d'acteurs réunionnais pour répondre à la question : « Sur le COVID, et maintenant, on fait quoi ? ». Le journaliste Guillaume Kempf, qui a recueilli ces pensées, conclut en introduction : « Un message plein d'espoir ». Voici des extraits de ces 12 réflexions à faire connaître.

- Sergio Grondin, conteur et comédien : « J'ai envie de croire que cette crise sanitaire va créer une société plus équitable, plus fraternelle ».

- Justine Edmond, présidente de l'ACH : « Ça m'a fait réfléchir à la manière dont nous consommons, dont nous réfléchissons ».

- Jaëla Devakarne Isopolis : « La crise sanitaire a servi de révélateur du malaise profond de la société réunionnaise, de cette crise d'identité, qui était déjà latente,

mais qui est en train de s'accroître ».

- Dominique Vienne, président du CESER : « Malgré tout, avec ses forces et ses faiblesses, notre société réunionnaise a commencé à se réorganiser, se réinventer pour faire face à cette catastrophe, et a fait preuve d'inventivité et de solidarité ».

**« Soyons ouverts
les uns aux autres »**

- Marie-Alice Sinaman, humoriste : « Ce n'est pas très sympa de repousser les gens ;

donc je le fais, puis je me dis : ce n'est pas une attitude responsable ».

- Prosper Ève, professeur d'histoire moderne : « Nous devons créer les bases d'une société réellement fraternelle, une société d'écoute, avec des gens heureux et pas englués dans leur bien-être

personnel. Soyons ouverts les uns aux autres ».

- Dominique Rivière, président de la Ligue des Droits de l'Homme à La Réunion : « C'est en faisant vivre nos droits et nos libertés dans la solidarité, et non en nous repliant sur nous-mêmes, que nous serons en mesure de relever les défis qui nous sont actuellement posés ».

- Christine Salem, artiste : « Il faudrait trouver un plus juste milieu, ne pas tomber dans la psychose ».

**« S'appuyant
sur la bonté »**

- Bernard Grondin, directeur d'Emmaüs Réunion : « La vie familiale, sentimentale, sociale, économique, tout était déjà compliqué ; on pouvait néanmoins tenir le coup, s'appuyant sur la bonté, la générosité, la compassion, l'entraide, la solidarité ».

- Patrick Singaïny, écrivain et essayiste : « Il semblerait bien que le temps est venu pour homo sapiens-sapiens de gravir une marche et de devenir intégralement homo spiritualis, afin de parachever l'humanisation et ainsi la pérenniser ».

- Axel Gauvin, écrivain, président de Lofis La Lang Créol La Réunion : « C'est la finance qui dicte la conduite des gouvernements. Et je ne vois pas comment cette crise pourrait y remédier ».

- Jean-Louis Prianon, sportif : « Cette période inédite demande de vivre autrement qu'avant. Le temps n'est plus aux regrets, mais à la recherche de nouveaux comportements afin de respecter les consignes sanitaires ».

Roger Orlu

Edito

« L'emploi non titulaire et contractuel territorial réunionnais n'est pas une fatalité »

C'est un extrait du rapport présenté par Bruno Collignon, le 15 novembre 2017 au Conseil supérieur de la Fonction publique : « vers l'emploi titulaire dans la Fonction publique territoriale de La Réunion : une ambition à partager ». Il brosse un portrait très complet de l'état de l'emploi dans la fonction publique à La Réunion. Après les incidents survenus ces derniers jours à Saint-Louis, il est utile de revenir sur ce rapport qui comporte la contribution écrite des syndicats, l'association des Maires et l'Etat.

En remontant dans un passé encore récent, on se rappelle des tristes épisodes de « chasse aux sorcières » qui se déroulaient au lendemain de changement de majorité dans une commune. Les employés qui n'avaient pas suivi le candidat élu, étaient dégradés, déportés dans des quartiers éloignés de leur domicile, ramenés à effectuer des tâches ingrates quand ils n'étaient pas tout bonnement licenciés sans plus de procès. Trois ans après cette publication, nous n'aurions pas dû assister aux évènements Saint-Louisiens.

Dans notre Département la part des emplois non titulaires représentent 70 % de la totalité des emplois dans la fonction publique territoriale. C'est un héritage dont l'Etat est le principal responsable. On peut lire : « Malgré les diverses tentatives engagées pour améliorer la situation de l'emploi public au cours de ces quarante dernières années il est constaté une situation encore insatisfaisante au regard du droit de la fonction publique. » Vous avez bien lu « 40 ans » et toujours la précarité !

Parmi les recommandations tirées du rapport, « Il est proposé la mise en place d'un comité de pilotage chargé du dispositif d'évaluation, avec une première étape de bilan, puis dans une démarche de suivi régulier pour disposer de ressources stables et de référence. », et de finir par « Une réforme ciblée et prioritaire pour les finances des collectivités territoriales : donner des marges de manœuvre à la gouvernance territoriale ».

On en revient toujours à plus de marges de manœuvre localement, à un travail concerté entre les différents acteurs, le tout pour améliorer la situation de nos concitoyens et un meilleur fonctionnement de nos institutions. Depuis des années, le PCR appelle à la tenue d'une Conférence Territoriale dont l'objectif est d'écrire un plan global de développement durable. L'emploi dans la fonction publique territoriale y trouvera toute sa place !

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

In kozman dsi la fain épi la privasyon dann tan la guèr karant

Mézami, si mi ékout tout sak i parl La Rényon dann tan la gèr karant kisoï bann tizanèr, kisoï bann plantèr, kisoï ankor bann zintélèk, antouléka bann i ral lo kèr dsi tan lontan la fine alé, ni antann souvan dé foi, nout bann vyé famiy la fé prèv d'in gran kouraz épi d'in gran léspri pou invanté. Donk, dann fonn mon kèr mi pans mon gro-granpèr, épi mon gro-mèr, épi mon vyé famiy la nyabou fé mirak par raport la sisyasion lété vréman difisil. La nyabou fé tonm la pli par an sèk.

Souvan défoi mi antann désèrtin apré dir si lé vré bann rényoné la soufèr lo mank zinportasyon, dann l'ansanm lo dé san mil pèrsone l'avé shé nou dann l'ané Karant la bien réisi débrouye zot kari : in pé i di friyapin la sov anou, d'ot i di magnok patat sa la pa mank anou, d'ot ankor i anparl mayi pinm, kanbar, luil pistash, arzout èk sa kan téi tyé koshon apré k'la soul ali pou anpèsh kriyé. I di osi, bonpé la mète linz goni sansa rabane. Mon papa téi rakont anou, étan pti, li téi sava mèm loin si i fo pou gingn luil, la grèss, mayi zariko marshé noir. Moin téi antann pa li dir avèk tiké rasyoneman li téi rotourn san rien.

Mé mi rapèl in shanson la gèr téi di konmdekoi : « Aye ! aye ! kout amoin zot tout goni vid i tienbo pa d'b out ! ». Moin la konète demoun la viv dan lé boi kaziman an langoutiy tout in guèr... Mi koné késtyonn manzé ziska zordi lidé d'la fain i okip ankor nout léspri é sète la plipar d'moun, ziska paré pou bataye pou gingn in sasé do ri épi in boutèye luil. Alor mé zami, ala mon késtyon :

Si lé vré kréol La Rényon lé démèrdèr, si i di in pé tout zafèr i pouss isi shé nou, si i di ankor kréol la poin la taye dan la tête koman ni pé konprann demoun la soufèr la fain-si lo moun la soufèr - é si zot la pa soufèr pou kosa nout tête lé anklavé avèk problèm la fain, la maladi, la mortalité zanfan, lo bann mor an suite de koush. Soi sak mi di la pa vré, soi réjime kolonyal é bann gro propriyètèr lété si tèlman abizèr ké bann ti la soufèr anpliski pé.

Mon bann dalon, mi poz azot késtyon-la, pars mi poz amoin sa galman, é sak i pé réponn sar lo bienvén i dann zoinal Témoignages.

Justin